

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné Stéphane Bergeron, directeur-général et greffier-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère (selon la loi) au 126 rue Olivier, Laurier-Station QC G0S 1N0, Province de Québec, le 11 juin 2026 à dix (10) heures de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes ne sont pas payées en totalité avec les frais encourus avant la vente.

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	No. de Cadastre	Taxes et frais encourus au 25 mai 2026 *
Monsieur Christian Turcotte 123, rue Principale, Saint-Apollinaire, (QC) G0S 2E0	3 384 790	17 645,67 \$
Madame Irène Bédard (Lot Orphelin) rue Principale, Saint-Apollinaire, (QC) G0S 2E0	3 384 017	1 022,06 \$
Monsieur Wilfrid Côté (Lot Orphelin) rue Principale, Saint-Apollinaire, (QC)G0S 2E0	3 384 359	969,72 \$
Madame Yvette Genest rue de l'Entente St-Apollinaire, (QC) G0S 2E0	3 383 758	1 794,73 \$
Monsieur René Miville 715-A, rang Saint-Pierre Sud, Saint-Gilles, (QC) G0S 2P0	3 839 329	2 686,66 \$
Monsieur Yvon Miville et Madame Thérèse Lizotte 715, rang Saint-Pierre Sud, Saint-Gilles, (QC), G0S 2P0	3 839 328	3 725,97 \$
Monsieur Tagne Guy Martial Madame Fabiola Hyoumbi-Kamghem 753, rue des Érables, Val-Alain (QC) G0S 3H0	6 499 054	4 510,16 \$
Madame Thérèse Guénette 5e rang, Val-Alain, (QC) G0S 3H0	5 993 213	979,12 \$
Succession Aurore Rancourt Rue Principale, Val-Alain, (QC) G0S 3H0	5 993 734	919,27 \$
Madame Denise Sigmen Rue Principale, Val-Alain, (QC) G0S 3H0	5 993 837	570,99 \$
Monsieur Simon Bourgault 687, 4e Rang, Val-Alain (QC) G0S 3H0	5 992 920 5 993 223	4 032,90 \$
Monsieur Pier-Luc Poulin 110, rue Legendre, Sainte-Croix (QC) G0S 1H0	3 592 362	2 446,69 \$
Charcuterie des Berniers Inc. 105, rue Coulombe, Saint-Édouard-de-Lotbinière (QC) G0S 1Y0	5 876 808	7 259,09 \$

*Certains frais s'ajouteront à ces montants dans les prochaines semaines et les paiements devront être effectués en totalité pour empêcher la vente.

Fait et signé à Laurier-Station
Le 25 mai 2026



Par Stéphane Bergeron
Directeur Général et greffier-trésorier MRC de Lotbinière